



ABANDON DU PROJET DE RÉFORME NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE LE 7 MARS, ON ARRÊTE TOUT ET ON CONTINUE LES JOURS SUIVANTS !

Depuis le 19 janvier, les travailleur·euses des secteurs publics comme privés, la jeunesse, les étudiant·es, les lycéen·nes, les chômeur·ses, soutenu·es par une énorme majorité de la population, ont fait la démonstration d'un rejet massif du projet de réforme.

Les personnels des établissements scolaires ont été fortement mobilisés ces dernières semaines, montrant la force collective qui structure les établissements sur tout le territoire et particulièrement à Paris. Nos métiers, exercés majoritairement par des femmes et dans des conditions qui ne cessent de se dégrader, rendent cette réforme d'autant plus inacceptable.

C'est pourquoi nous serons en grève le 7 mars, le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, et autant qu'il le faudra jusqu'au retrait de la réforme des retraites !

Très peu d'entre nous pourront partir en retraite avec une pension complète à moins de travailler jusqu'à un âge impensable. Enseigner jusqu'à 67 ans n'est souhaitable ni pour les personnels, ni pour les élèves ! Celles et ceux qui le pensent ne connaissent pas les réalités des personnels. Travailler toujours plus longtemps, dans des conditions toujours plus mauvaises et avec un salaire toujours plus faible au regard de l'inflation et du blocage du point d'indice de la fonction publique. Ce n'est pas acceptable ! Les syndicats du second degré demandent la revalorisation des salaires sans aucune compensation ni mission supplémentaire à hauteur de la perte de valeur, depuis 2000, du point d'indice au regard de l'inflation (-25%).

Dans le même temps, et alors que les conditions d'étude des élèves se dégradent, le Ministère fait le choix de supprimer encore 2000 postes d'enseignants. A Paris, 337 postes sont fermés dont 182 dans le second degré, 60 classes ferment en collège, 16 secondes générales, 15 formations de LP, 5 BTS, 7 lycées dont 6 LP et 20 autres lycées vont être impactés par des fermetures.

L'école publique a besoin de moyens ! Les revendications seront à nouveau portées par les représentant·es du personnel et les délégations d'établissements, le mardi 14 mars, jour du CSA sur les fermetures de postes.

Le gouvernement Macron-Borne persiste dans le maintien de sa réforme. **L'heure est à l'organisation du blocage du pays, partout et à tous les niveaux.** Les organisations syndicales parisiennes du second degré SNES FSU, SNEP FSU, SNUEP FSU, SNETAA FO, SNFOLC, SUD éducation, SE-UNSA, CGT Educ'Action, CFDT, SNALC et CNT-STE appellent l'ensemble des personnels des établissements :

- ✓ À discuter dans les AG d'établissements des moyens de gagner le retrait de cette réforme et à prendre position.
- ✓ À continuer à rendre visibles nos luttes et nos revendications, dans les établissements et dans la rue : banderoles sur les établissements, courriers aux parents, interpellation des élus, rassemblements locaux, etc.
- ✓ À participer toujours plus massivement aux AG, réunions d'information et manifestations locales pour le retrait de la réforme
- ✓ **À s'engager dans la grève reconductible décidée dans les AG à compter du 7 mars et jusqu'au retrait de la réforme des retraites**

DES LE MARDI 7 MARS ON FERME TOUS LES ETABLISSEMENTS !

10h30 : Pour celles et ceux qui le peuvent, AG mardi 7 mars à la Bourse du Travail (3 rue du château d'eau, salle Pelloutier), afin d'organiser les suites

**MANIFESTATION RÉGIONALE : RV 14 h Sèvres-Babylone
(direction Place d'Italie)**

2 cortèges

Parcours 1 : FSU - Jeunes - UNSA - CGC - CFDT

Parcours 2 : CFTC - Solidaires - FO - CGT